

17e édition de la journée mondiale de lutte contre le paludisme : la gratitude du ministre de la santé à l'initiative Zéro Palu ! Les Entreprises s'engagent

Le Bénin a marqué la 17e édition de la journée mondiale de lutte contre le paludisme avec une célébration lancée officiellement par le ministre de la Santé le jeudi 25 avril 2024 à Allada. Cette nouvelle édition prend un sens particulier, coïncidant avec deux autres événements majeurs : l'intégration du vaccin antipaludique dans le Programme Elargi de Vaccination et la quinzaine de mobilisation pour la solidarité.



Quelques acteurs de la lutte contre le paludisme

Cette année le thème choisi vise à promouvoir l'équité, l'égalité des genres et les droits de l'Homme dans la lutte contre le paludisme. Pour Brian Shukan, Ambassadeur des États-Unis au Bénin, c'est un thème qui met au défi les acteurs du domaine sanitaire à garantir la reconnaissance des droits à la santé comme des éléments fondamentaux des droits de l'Homme.



Brian Shukan, Ambassadeur des États-Unis au Bénin

Il met en avant l'engagement continu du gouvernement des États-Unis à soutenir le Bénin dans sa lutte contre le paludisme, affirmant que ce partenariat se traduira par des interventions à fort impact visant à améliorer la santé des femmes et des enfants.



Konan Kouamé Jean de l'Organisation Mondiale de la Santé au Bénin

Au nom des partenaires techniques et financiers, Konan Kouamé Jean de l'Organisation Mondiale de la Santé au Bénin a salué les progrès réalisés dans la lutte contre le paludisme au Bénin, insistant sur la nécessité d'investir de manière continue avec un soutien politique fort pour la prévention et la lutte contre cette maladie. À l'en croire, l'introduction du vaccin antipaludique au Bénin permettra de contrôler la maladie et de sauver des dizaines de milliers de vies chaque année.

Le Bénin introduit le vaccin antipaludique au Programme Elargi de Vaccination. Pour les différents acteurs présents, il s'agit d'un choix éclairé. En introduisant le vaccin antipaludique au Programme Elargi de Vaccination, le Bénin poursuit ses efforts avec les distributions de moustiquaires, les campagnes de chimio prévention saisonnière du paludisme et d'autres interventions à fort impact.

Des avancées pas sans l'initiative Zéro Palu ! Les Entreprises

s'engagent

Le ministre de la Santé, Pr Benjamin HOUNKPATIN, en lançant officiellement la célébration de la journée mondiale de lutte contre le paludisme, a souligné plusieurs avancées notables dans la lutte contre le paludisme au Bénin.



Pr Benjamin HOUNKPATIN, Ministre de la Santé

Il note la lutte antivectorielle intégrée, la chimio prévention saisonnière du paludisme chez les enfants de moins de cinq ans, le traitement préventif chez les femmes enceintes et les nourrissons. Des dispositions qui sont toutes alignées sur la nouvelle politique de santé communautaire, a-t-il rassuré.

Dans son intervention, il a particulièrement exprimé sa gratitude envers l'initiative Zéro Palu ! Les entreprises s'engagent de Speak Up Africa, soutenue par les acteurs du secteur privé notamment la Fondation Eco Bank. Fortement représentée à cette occasion, l'initiative Zéro Palu ! Les

Entreprises a vu ses efforts dans la lutte contre le paludisme au Bénin salués par le ministre de la Santé, Pr Benjamin HOUNKPATIN.

Pour rappel, l'initiative "Zéro Palu ! Les entreprises s'engagent" a été lancée en juillet 2020. Elle vise à mobiliser les entreprises du secteur privé pour contribuer à l'élimination du paludisme d'ici à 2030. À ce jour, les résultats de l'initiative sont prometteurs : 10 champions engagés, 06 millions de dollars mobilisés en contribution financière et en nature ainsi que la participation de 60 entreprises contributrices.

Megan Valère SOSSOU

Avortement Sécurisé au Bénin : La COJAS Bénin tient une Rencontre Nationale sur la Redevabilité

Ce jeudi 11 avril 2024 a marqué le début de la Rencontre Nationale sur la Redevabilité (RNR) en matière de droit à l'avortement sécurisé au Bénin. Organisée par la Coalition des Organisations de Jeunesse pour l'Avortement Sécurisé (COJAS Bénin), cette rencontre, qui bénéficie du soutien de l'ODAS et d'EngenderHealth, a été officiellement ouverte à Cotonou.



Kifayath Toko Chabi, Secrétaire Exécutive COJAS Bénin

Selon Kifayath Toko Chabi, Secrétaire Exécutive de la coalition, l'objectif de ces assises est de renforcer l'implication des acteurs de la défense des droits en santé sexuelle et reproductive. Il s'agit, en particulier, a-t-elle précisé, de garantir l'accès des femmes aux services d'avortement sécurisé tout en instaurant un mécanisme de redevabilité adéquat pour une meilleure compréhension.

Dokoto Gnanki, représentante du Ministère de la Justice et de la Légalisation, a rappelé les contours de l'Interruption Volontaire des Grossesses et son cadre légal au Bénin. Elle a souligné la nécessité de parler ouvertement des Droits en Santé Sexuelle et Reproductive (DSSR) pour accompagner les jeunes et sécuriser les familles.

Elvis Seriki de Planned Parenthood Global (PP Global) Bénin a salué l'opportunité offerte par cette rencontre pour revisiter les responsabilités des acteurs et améliorer les actions en

cours.



Participants en séance



Participants en séance

Les échanges, qui ont commencé, s'annoncent très riches avec une diversité de panels de discussions sur des thématiques intéressantes. À noter que la nécessité du dialogue national des jeunes sur la redevabilité en lien avec l'IVG, les droits humains et les traditions au Bénin, ainsi que le cadre légal et réglementaire relatif à l'avortement sécurisé, feront partie des échanges entre acteurs des Droits en Santé Sexuelle et Reproductive (DSSR) au Bénin.

Les acteurs s'expriment...

« C'est l'occasion pour les acteurs de faire une revue afin de voir où se trouvent les goulots d'étranglement en prenant d'autres mesures, clarifier le concept afin d'harmoniser la compréhension au niveau de chaque acteur, surtout ceux communautaires... » a laissé entendre Damien Seglonou de Médecins du Monde. Il a exprimé sa satisfaction quant aux

progrès réalisés tout en appelant à une révision des pratiques pour surmonter les obstacles dans l'application de la loi.

Parlant d'obstacles, Aichatou Salifou, activiste des DSSR, constate que le terrain reste très hostile en termes d'application de la loi, ce qui, selon elle, ne règle pas les problèmes de décès causés par les avortements clandestins. C'est pourquoi, les présentes assises, à l'en croire, constituent une opportunité pour les jeunes de parler des défis persistants en matière d'IVG au Bénin.



Vue d'ensemble des participants

Pour Chanceline Gwladys Mevowanou, féministe béninoise, il est important de clarifier collectivement l'IVG et la redevabilité, tout en amplifiant les échanges pour le bien de tous. Quant à Conaide Akouedenoudje, juriste et facilitateur des assises, les autorités doivent prendre en compte l'approche basée sur les droits humains pour garantir l'accès à l'avortement sécurisé.

Pour rappel, l'avortement au Bénin est légal jusqu'à 12 semaines de grossesse depuis 2021 grâce au vote de la loi N°2021-12 modifiant et complétant la loi N° 2003-04 du 3 mars 2003 relative à la santé sexuelle et à la reproduction en République du Bénin.

Les travaux, qui ont démarré ce jeudi 11 avril, prendront fin

le samedi 13 avril 2024, avec à la clé la co-construction d'un outil d'évaluation des politiques en matière d'avortement sécurisé au Bénin.

Gloria TCHIDIME

2e édition des Journées du Secteur Sanitaire Privé du Bénin : la PSSP résolument engagée à l'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins

Accroître le leadership de la Plateforme du Secteur Sanitaire Privé du Bénin (PSSP Bénin) pour un ancrage institutionnel plus fort. C'est l'objectif de l'organisation des Journées du Secteur Sanitaire Privé du Bénin (JSSP). La deuxième édition de ce grand évènement s'est tenue les 14 et 15 juillet 2022 au Palais des Congrès à Cotonou.



2e Édition des Journées du Secteur Sanitaire Privé Bénin

Elle a réuni près de deux cents acteurs du secteur sanitaire privé, soutenue à l'occasion par la présence du Ministère de la Santé et des partenaires techniques et financiers autour du thème « Le secteur sanitaire privé face aux réformes : qualité et sécurité des soins délivrés ».

Dans son mot de bienvenue aux participants, la Vice-présidente de la PSSP, Béatrice RADJI dit être convaincue que ce thème pourra nourrir des réflexions constructives qui dégagent la valeur ajoutée du secteur privé sanitaire face aux objectifs du gouvernement en matière de la qualité et de la sécurité des soins. Ses journées, affirme-t-elle, participent au renforcement des capacités des acteurs du secteur privé à travers des communications formatives et informatives.

Prenant la parole au nom du Représentant Résident de l'USAID

au Bénin, Hugues LOKOSSA, Spécialiste sénior en renforcement du système de santé de cette institution, estime que les journées du secteur de la santé privé constituent la matérialisation de l'une des solutions mise en œuvre par la Plateforme du Secteur Sanitaire Privé pour l'amélioration de la qualité des soins. C'est une occasion en Or qui s'offre une fois encore, dit-il, pour découvrir les différentes actions de la plateforme d'une part, et de ses membres d'autres, mais aussi pour se familiariser avec les réformes dans le secteur de la santé. C'est pourquoi, rappelle-t-il, l'accès au financement du secteur sanitaire privé est l'une des clés nécessaires pour accélérer son développement à travers l'implication de toutes les parties prenantes.

En ouvrant officiellement les journées du secteur sanitaire privé, le Pr Francis DOSSOU, Directeur Général de la Médecine Hospitalière et des Explorations en Médecine, représentant le Ministre de la Santé à l'occasion, s'est réjoui des Journées du Secteur Sanitaire Privé qui, a-t-il reconnu, contribuent à la vitalité et à la visibilité des actions du secteur sanitaire privé du Bénin et à l'amélioration de l'offre des soins. À l'en croire, les Journées du Secteur Sanitaire Privé dénotent de la bonne coopération entre le gouvernement et la PSSP. Chose qui participe au renforcement du partenariat public privé. Il n'a pas manqué pour finir de réaffirmer l'engagement du ministère de la Santé à accompagner les actions de la PSSP.

Pari gagné pour la Plateforme du Secteur Sanitaire Privé du Bénin

Plusieurs communications thématiques, les présentations des actions de la PSSP et de ses membres, des partages d'expériences et le renforcement de capacités des acteurs du privé ont été au menu de cette deuxième édition.

Aux termes des travaux, les participants sont sortis mieux aguerris et satisfaits des différentes interventions de la

PSSP et de ses membres. Les Hubs santé ont également levé un coin de voile sur leur expérience dans l'amélioration de la qualité et la sécurité des soins de santé au Bénin. Dans le même temps, les résultats de la convention signée entre la PSSP et le Ministère de la Santé a été partagé par le Secrétaire Exécutif de la PSSP.

Pour M. FAFEH Pascal, avec cette convention, les rapports entre la PSSP et le Ministère de la Santé se sont beaucoup améliorés et le partenariat public privé fortement renforcé. Selon Dr KOUDJO Tokpanou, Directeur des Établissements Hospitaliers, le secteur privé étant incontournable dans la prise en charge des populations au Bénin, il mérite un accompagnement pour améliorer davantage ses services. « Puisque la qualité n'est pas une fin, c'est un processus qui doit être amélioré au quotidien », affirme-t-il. C'est d'ailleurs la raison qui a motivé, à l'en croire, la mise en place d'un interlocuteur du secteur de la santé privé au Ministère de la Santé, a-t-il justifié.

Pour Jean-Placide AGBOGBA, Chef de Projet l'USAID/PSHPA, c'est un signal fort que la PSSP en collaboration avec l'USAID donne sur la nécessité de dialoguer afin de trouver des solutions pour les problèmes qui minent encore le secteur sanitaire privé au Bénin. Il se réjouit que la PSSP développe de plus en plus de capacité de se faire entendre.

Alexandre ALOVOKPINHOU est un Consultant, formateur et Président du Conseil d'Administration de T'UP Africa. Un modèle de sécurité transport sanitaire permettant de contribuer à la réduction du taux de mortalité maternelle et néonatale à travers des services ambulanciers. Il est urgent, dit-il, que nous nous mettons ensemble pour proposer des solutions capables de résoudre les besoins des communautés avec l'accompagnement de l'État.

Si cette deuxième édition des journées du secteur sanitaire privé a été une réussite, c'est grâce à la participation

active des organisations membres de la PSSP, à l'accompagnement du ministère de la Santé, et en particulier et l'appui des partenaires techniques et financiers, notamment l'USAID.

Rappelons que cette 2^e édition des journées du secteur sanitaire privé s'est achevée par l'Assemblée Générale Ordinaire de la Plateforme du Secteur Sanitaire Privé du Bénin. Les yeux sont désormais tournés vers la troisième édition.

Megan Valère SOSSOU

Lutte contre le SIDA au Bénin : l'USAID appui le ministère de la santé en matériels

Dans le cadre du Plan d'Urgence Présidentielle de Lutte contre le SIDA (#PEPFAR), le gouvernement des Etats Unis à travers l'USAID – US Agency for International Development a offert un appui matériel au Gouvernement du Bénin.



Cet appui est constitué de 17 motos et casques avec des contrats d'assurance d'une année, d'un montant de 30,431,020 FCFA (\$56,000) et 100 ordinateurs avec kits de connections internet d'un montant total de 77 millions FCFA (\$140,000).

Il permettra au Ministère de la Santé du Bénin de mieux fournir des services de santé aux personnes vivant avec le VIH/SIDA mal desservies.

Constance AGOSSA

La Bilharziose : Une maladie

encore endémique au Bénin

S'il y a une maladie qui peut vous rendre invalide très tôt, c'est bien sûr la bilharziose. Elle occupe la deuxième position après le paludisme par ses effets socio-économiques et son importance pour la santé publique.



Eaux stagnantes servant au lavage du linge

Considérée comme une maladie tropicale négligée, c'est-à-dire une maladie répandue et confinée aux régions en développement, surtout en Afrique, la bilharziose continue de faire des victimes.

C'est le cas de Zibo A., la quarantaine d'âge et père de huit enfants. Il est atteint de la bilharziose quand il faisait de la riziculture. Aujourd'hui, il ne fait plus rien. Il ne comprend pas comment son infection s'est-elle passée. Lui qui a l'air d'être guéri, n'en est pas encore un. Le mal qui

l'affaiblit depuis plus de cinq ans déjà, durcit le ton chaque deux mois. « *Quand le mal me prend, je deviens très faible après avoir uriné du sang* » indique-t-il.

Selon les explications de Docteur Dorothee GAZARD, Médecin parasitologue à l'un de nos confrères sur la question, la bilharziose est une maladie liée à l'eau qui est souvent favorisée par l'installation des réseaux d'irrigation, la construction de barrages ou toute autre activité de maîtrise d'eau.

À en croire, le parasite se développe dans un mollusque qui se trouve dans l'eau. Dès qu'il est libéré, pénètre (transcutanée) la peau humaine et entre dans le flux sanguin pour ensuite migrer vers le foie, les intestins et d'autres organes. Il existe deux formes de bilharziose, La schistosomiase intestinale et celle urogénitale.

Au nombre des premiers signes de la bilharziose en général se trouvent des éruptions cutanées, suivies quelques semaines plus tard par de la fièvre, de la toux et des douleurs musculaires, sans oublier l'hématurie. C'est-à-dire la personne urine du sang. Cette forme de bilharziose se manifeste par des complications urinaires, génitales et rénales.

Au Bénin, la bilharziose sévit en sourdine au sein des populations rurales, en particulier celles qui exercent dans les rizières au contact d'eaux stagnantes. Les pêcheurs, les femmes, au cours du lavage du linge et les enfants au cours de leurs jeux, sont également exposés à ce mal. Ces eaux sont contaminées par les excréments des personnes porteuses du parasite.

Aux dires de Docteur Dorothee GAZARD, il y a espoir quant au traitement de la maladie. C'est pourquoi, elle recommande que lorsque, très tôt, l'enfant ou l'adolescent a les premiers signes, de le traiter avec un médicament efficace avant qu'il

ne soit tard.

Cependant, il existe des gestes préventifs à la bilharziose. Il s'agit tout d'abord de l'assainissement des eaux stagnantes, la lutte contre les gastéropodes vecteurs du parasite sans oublier la prévention auprès des populations des zones endémiques. Il faut aussi et surtout éviter de se baigner dans les lacs, les mares et les rivières.

Rappelons que le Bénin fait partie des 48 pays africains où la maladie est encore endémique. Elle fait plus de 20 millions de victimes de par le monde dont 80 % de la transmission se produit en Afrique.

Megan Valère SOSSOU